

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances
locales

Sous matière : Divers

**OBJET :
TARIFS
MUNICIPAUX
2017 – FOIRES
ET MARCHES**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 13

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAISON CONSEIL
EN DATE DU : 17.11.2016

AFFICHAGE EN DATE
DU : 17.11.2016

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU :

30 NOV. 2016

Séance du Conseil Municipal du 23 novembre 2016,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINO Stéphanie, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie, SERIS-MAHE DE TAURY Marion,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole,

Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,

Secrétaire : Mme EL KAHAZ Sarah,

VU la demande du délégataire en date du 26 octobre 2016.

VU l'avis favorable de la Commission Consultative des Foires et Marchés en date du 07 novembre 2016,

M. le Maire propose à l'assemblée de procéder à la revalorisation tarifaire des Foires et Marchés applicables au 1^{er} janvier 2017, comme indiqué.

M. le Maire précise que les changements concernent uniquement la tarification appliquée aux commerçants passagers.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la proposition de M. le Maire,

FIXE comme indiqué en annexe la revalorisation des tarifs municipaux Foires et Marchés applicables au 1^{er} janvier 2017.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 23 novembre 2016.

Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :

23 NOV. 2016
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :

23 NOV. 2016
Par publication le :

30 NOV. 2016
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE

Accusé de réception de
Préfecture du 28/11/2016
N°011-211100763-20161123-
2016-301D-DE

PROPOSITION TARIFS DIRECTION ADMINISTRATION GENERALE 2016

1 - DROITS DE PLACE - MARCHÉS LUNDI ET SAMEDI	2016	2017
I - Cours de la République / Contre allée / Place de la République/Place de Verdun/ rue du 143ème RI et place de la Liberté		
<u>Abonnés (hors producteurs maraichers, véhicules aménagés alimentaires, gras, exposition de véhicules, produits biologiques)</u>		
les 3 premiers ml sans eau ni électricité (minimum d'encaisse)	4,70 €	4,70 €
le ml supplémentaire	0,80 €	0,80 €
<u>Passagers (hors producteurs maraichers, véhicules aménagés alimentaires, gras, exposition de véhicule, produits biologiques)</u>		
les 3 premiers ml sans eau ni électricité (minimum d'encaisse sauf vente sur charriots de moins de 1m)	5,00 €	5,10 €
le ml supplémentaire	0,90 €	0,93 €
divers et vente sur chariot (moins de 1m)	1,00 €	1,00 €
Démonstrateur (3 ml)	15,00 €	15,00 €
Posticheur (6ml)	50,00 €	50,00 €
<u>Producteurs maraichers :</u>		
forfait au mois (sans eau ni électricité)	25,00 €	25,00 €
forfait marché du samedi petit maraicher abonné (sans eau ni électricité)	13,00 €	13,00 €
<u>Véhicule aménagé alimentaire (avec eau et électricité) :</u>	34,00 €	34,00 €
<u>Revendeur gras :</u>		
Oies - Canards - foies et chapons par marché (avec eau et électricité)	77,00 €	77,00 €
Forfait saison de novembre à avril (avec eau et électricité)	300,00 €	300,00 €
Forfait saison 3 mois (avec eau et électricité)	150,00 €	150,00 €
<u>Exposition de véhicule :</u>		
Abonné à l'année, par véhicule	150,00 €	150,00 €
Par marché et par véhicule	10,00 €	10,00 €
<u>Produits biologiques :</u>		
les 3 premiers ml sans eau ni électricité (minimum d'encaisse)*	3,50 €	3,50 €
le ml supplémentaire	0,50 €	0,50 €
II - Espace Tuffery		
Revendeur 1ère catégorie volaille vivante au mois	188,00 €	188,00 €
Revendeur 2ème catégorie volaille vivante au mois	48,00 €	48,00 €
III - Ventes et marchés divers toutes places - revendeur		
Escargots par marché	16,00 €	16,00 €
IV- Toutes places ou avenues sur la Ville		
Eau - Electricité 220 V / jour	6,00 €	6,00 €
Eau - Electricité 220 V / mois	15,00 €	15,00 €
2 - FETES FORAINES		
I - Manèges (sans eau ni électricité)		
Surface inférieure à 50 m² par manège et par jour	7,60 €	7,60 €
Surface de 50 à 100 m² par manège et par jour	12,20 €	12,20 €
Surface supérieure à 100 m² par manège et par jour	19,00 €	19,00 €
Surfaces de 200 m² à 400m² par manège et par jour	28,50 €	28,50 €
m3 cube d'eau pour jeux aquatiques	4,50 €	4,50 €
II - Divers (sans eau ni électricité)		
Jeux électroniques	61,00 €	61,00 €
3 - MARCHES ET FOIRES THEMATIQUES		
I - Brocante		
le 1er ml	13,00 €	13,00 €
par mètre linéaire supplémentaire	6,00 €	6,00 €
II - Vide grenier - Vente au déballage		
Forfait par manifestation	50,00 €	50,00 €
<i>Ne sont pas assujetties au paiement d'un droit de place :</i>		
<i>les Associations poursuivant un but humanitaire ou caritatif,</i>		
<i>les associations locales affectant les produits générés par la vente au déballage à une manifestation publique d'un autre type concourant à l'animation de la ville,</i>		
<i>les ventes aux déballages effectuées au sein des établissements scolaires.</i>		
III - Foire aux Fleurs		
le 1er ml	9,00 €	9,00 €
par mètre linéaire supplémentaire	3,00 €	3,00 €
IV - Foire aux Gras		
Producteurs sous chapiteau :		

Petit producteur forfait jusqu'à 2 ml (sans eau ni électricité)	23,00 €	23,00 €
ml supplémentaire	8,00 €	8,00 €
Marché gourmand :		
Marché gourmand le ml	12,00 €	12,00 €
ml sup	1,00 €	1,00 €
V- Fête du Cassoulet		
Marché gourmand le ml pour deux jours	22,00 €	22,00 €
Marché gourmand le ml pour 1 jour	12,00 €	12,00 €
Marché artisanal le ml pour 1 jour	12,00 €	12,00 €
ml sup	1,00 €	1,00 €
<i>Dans le cadre de marché gourmand et du marché artisanal, sont exonérées de droit de place les activités de démonstration sans action de vente contribuant à l'animation générale de la manifestation</i>		